

Les installations de traitement des ordures ménagères



Résultats 2006

L'ADEME en bref :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'Agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

<http://www.ademe.fr>

Coordination technique : Erwann FANGEAT
Département des Observatoires, des Coûts et de la Planification des Déchets
Direction Déchets et Sols
ADEME Angers

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par la caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

ITOM 2006

Le traitement des ordures ménagères

47,53 millions de tonnes

- Avertissement sur le champ de l'enquête :** l'enquête ITOM porte sur toutes les installations de traitement qui accueillent des déchets collectés dans le cadre du service public d'élimination des déchets (tri, traitements thermique et biologique, stockage de déchets non dangereux) :
- ouvertes au moins un jour au cours de l'année 2006
 - non dédiées à une entreprise ou un client particulier
 - autorisées au regard de la législation sur les installations classées
 - implantées en France métropolitaine et dans les DOM, à l'exclusion des TOM
 - recevant au moins des déchets collectés par les collectivités et éventuellement des déchets issus d'autres types de collecte
- Les déchets issus du traitement des déchets sont également comptabilisés (ex : mâchefers, refus,...).
- Sont exclus de l'enquête notamment les déchèteries, les installations dédiées au traitement des déchets dangereux, les centres de stockage de déchets inertes, les centres de transfert ainsi que les unités de recyclage comme les verreries, papeteries, usines sidérurgiques,... Les déchets collectés sélectivement qui ne passent pas par des centres de tri (verre, métaux des déchèteries,...), ne sont pas comptabilisés.**
- En conséquence, les quantités évaluées par cette enquête ne correspondent pas à des données de production des différents types de déchets. Pour obtenir des données de production, se référer à d'autres travaux (enquête de l'ADEME sur la collecte, publication du MEEDDAT,...)**

Chiffres clés

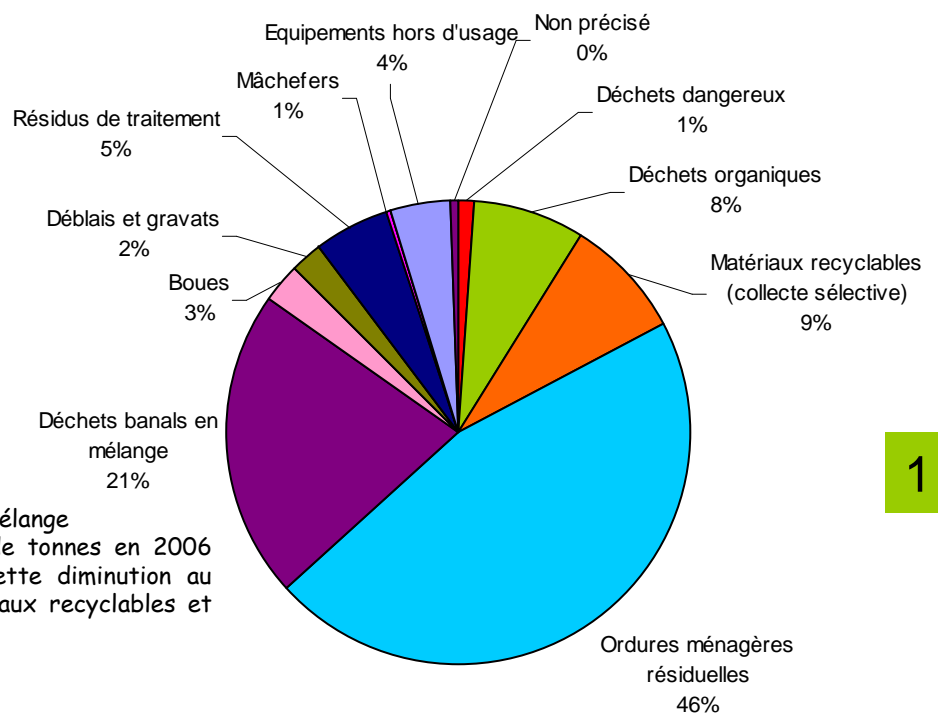
Nombre d'unités de traitement	1 265
Quantité totale de déchets traités (en ktonnes)	47 526

Répartition des 47,53 Mt entrant dans une unité de traitement de déchets

Presque 22 millions de tonnes d'ordures ménagères résiduelles entrent en 2006 dans une installation de traitement.

2,7 millions de tonnes sont issus d'un premier traitement des déchets (refus, mâchefers,...)

Par rapport à 2004, les déchets banals en mélange provenant des entreprises (10,2 millions de tonnes en 2006 contre 11,9 millions en 2004) sont en nette diminution au profit des déchets organiques, des matériaux recyclables et des ordures ménagères résiduelles.

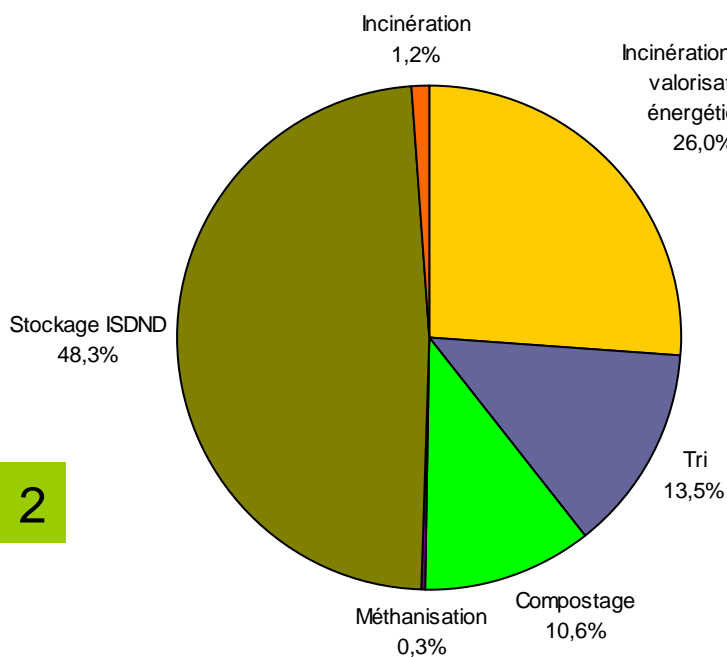


ITOM 2006

Les modes de traitement

Modes de traitement	Nombre d'unités de traitement	Quantité de déchets traités
Tri	320	6 438 kt
Compostage	511	5 051 kt
Méthanisation	3	147 kt
Incinération avec valorisation énergétique	110	12 372 kt
Incinération sans valorisation énergétique	18	579 kt
Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND)	303	22 939 kt
TOTAL	1 265	47 526 kt
Plate-forme de maturation des mâchefers	50	2 006 kt

Répartition des tonnages entrant dans une installation en 2006 par mode de traitement



Plus de la moitié des déchets entrant au sein d'une installation de traitement d'ordures ménagères sont valorisés en 2006.

Comparée à 2004, la part de l'incinération avec valorisation énergétique diminue au profit du stockage et du compostage.

Les quantités entrantes en centre de tri ne varient pas entre 2004 et 2006.

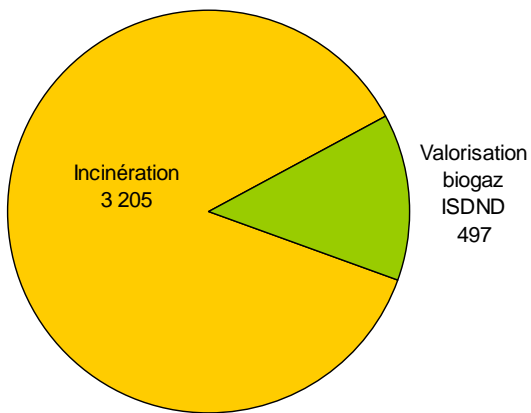
ITOM 2006

La valorisation des déchets

La production d'énergie : 10 540 GWh

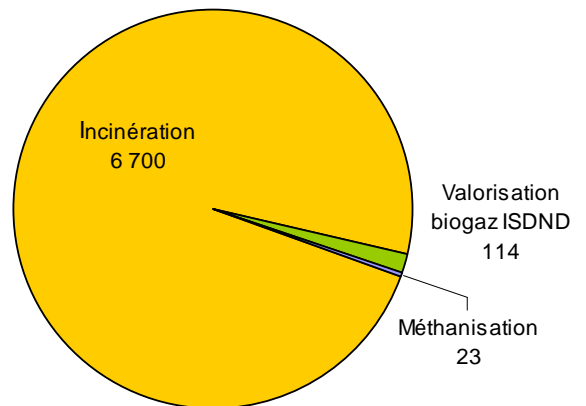
Production d'électricité en 2006

3 703 GWh



Production d'énergie thermique en 2006

6 837 GWh



11 000 GWh correspondent à la consommation annuelle d'électricité pour le secteur de la sidérurgie où à 2,5 % de la consommation d'électricité annuelle en France en 2006 (source observatoire de l'énergie)

L'incinération de 12,38 Mt de déchets a produit 3 200 GWh électriques et 6 700 GWh de chaleur en 2006

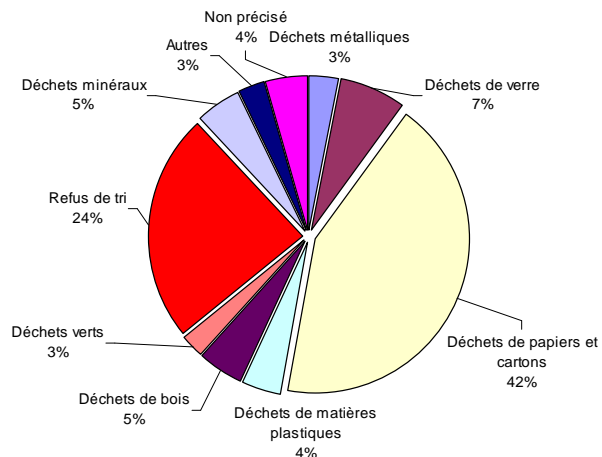
La production de compost

1,81 million de tonnes
de **compost** produit en 2006

Les centres de tri*

2,4 millions de tonnes des déchets sortant d'un centre de tri sont des papiers cartons soit 44 % du total.

Les 1,33 million de tonnes de refus de tri (baisse de 370 000 tonnes par rapport à 2004 avec des quantités totales entrantes équivalentes) vont majoritairement vers les installations de stockage de déchets non dangereux (0,77 million de tonne) et vers la valorisation énergétique (0,21 million de tonnes)

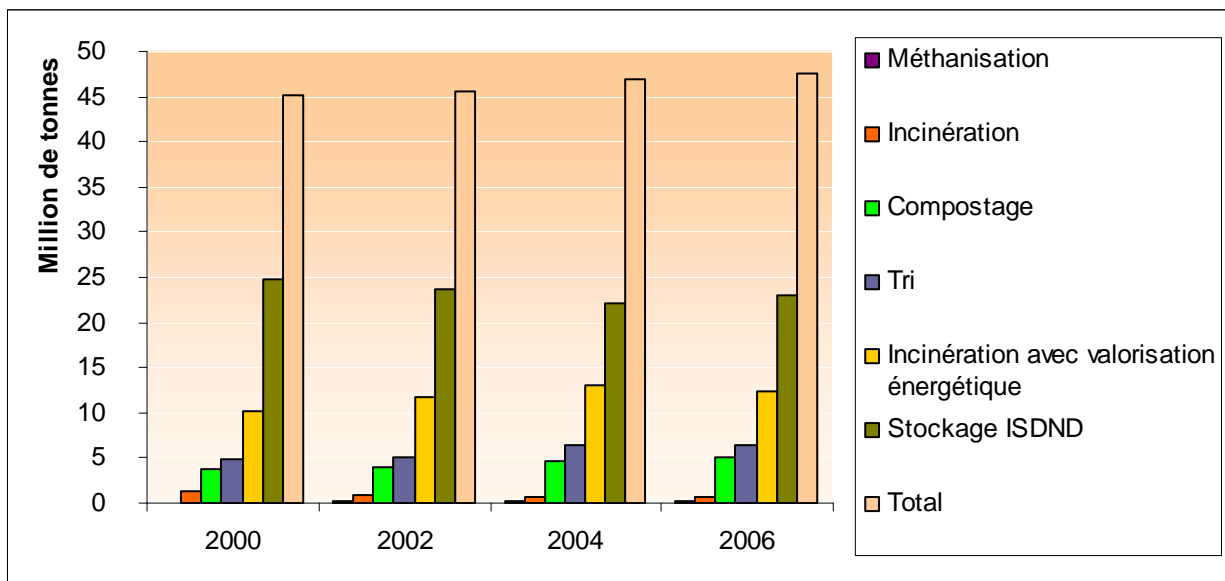


* Le verre collecté sélectivement ne fait pas partie du champ d'enquête

ITOM 2006

Tendances

Evolution des quantités entrantes



La tendance à une très légère augmentation des quantités totales entrant dans une installation de traitement des ordures ménagères se poursuit en 2006.

L'année 2006 est tout de même une année atypique puisque d'une part, il y a moins de quantités incinérées contrairement à la tendance de ces dernières années et d'autre part, les quantités mises en stockage de déchets non dangereux sont en hausse par rapport à 2004 alors que la tendance était précédemment à la baisse. Cela s'explique notamment par des travaux de mise en conformité ayant eu lieu en 2006 sur quelques UIOM. L'arrêt notamment de l'UIOM d'Issy les Moulineaux (600 000 tonnes/an) en 2006 a détourné un tonnage assez important vers des installations de stockage de déchets non dangereux.

Les travaux de mise en conformité réalisés et la nouvelle UIOM d'Issy les Moulineaux en service, les tendances de ces dernières années devraient normalement reprendre lors de la prochaine enquête, à savoir une baisse des quantités mises en stockage au profit de l'incinération avec valorisation d'énergie.

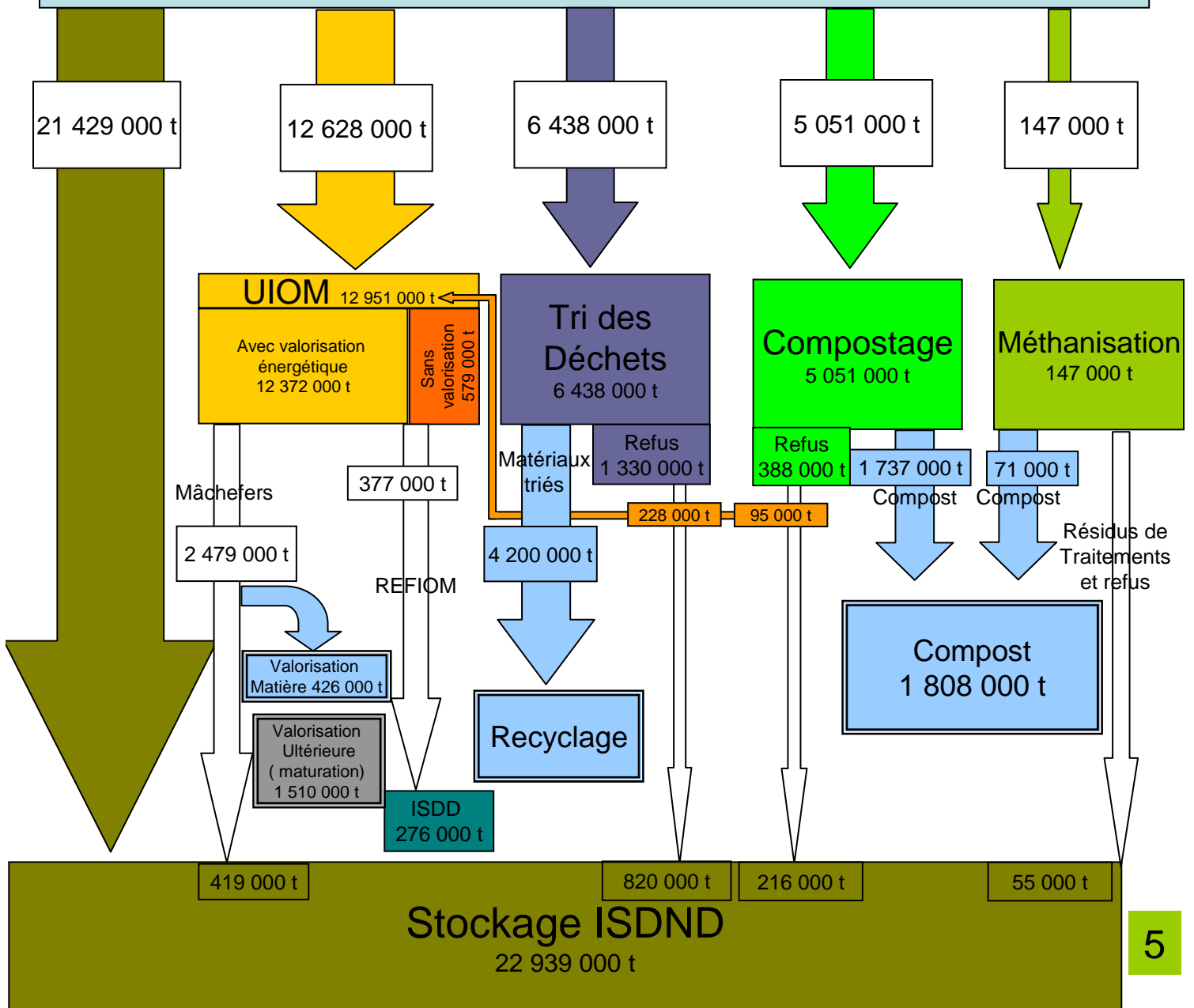
Concernant les autres modes de traitement, on peut noter la poursuite de la hausse des quantités entrant en compostage et un début de stabilisation des quantités entrant dans un centre de tri. La part de l'incinération sans valorisation énergétique continue de baisser.

Suite à une très légère baisse **des quantités enfouies ou incinérées** entre 2000 et 2004 (36,5 millions de tonnes en 2000 et 35,7 en 2004), on assiste à une **stabilisation des quantités en 2006** avec 35,9 millions de tonnes.

ITOM 2006

Synoptique des principaux flux de déchets *

Quantités de déchets entrant au sein d'une ITOM
47 526 000 t



* Ne sont indiquées ici que les principales filières de valorisation ou de traitement des déchets sortants.

ITOM 2006

Les tonnages par région

Région	Quantités de déchets traités en kt
Alsace	1 712
Aquitaine	2 009
Auvergne	958
Bourgogne	1 190
Bretagne	1 339
Centre	1 990
Champagne-Ardenne	926
Corse	186
Franche-Comté	680
Ile-de-France	8 709
Languedoc-Roussillon	1 428
Limousin	509
Lorraine	1 964
Midi-Pyrénées	1 862
Basse-Normandie	1 173
Haute-Normandie	1 442
Nord-Pas-de-Calais	3 437
Pays de la Loire	3 104
Picardie	1 771
Poitou-Charentes	1 335
Provence Alpes Côte d'Azur	3 832
Rhône-Alpes	4 987
Dom	986
Total France	47 526